

Jacqueline Bouyac réélue présidente du Parc naturel régional du Mont Ventoux



Jacqueline Bouyac vient d'être reconduite à la présidence du Parc naturel régional du Mont Ventoux, par un vote à l'unanimité ce mardi 21 septembre à Malemort-du-Comtat. La vice-présidente de la région Sud n'a pas masqué son émotion au moment de l'annonce des résultats.

De nouveaux membres de la Région et du Département siègent désormais au Comité syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Il s'agit pour le Conseil régional de Claire Aragones, Georges Botella, Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin. Pour le Conseil départemental : Christian Mounier, Sophie Rigaut et Myriam Silem. Comme le prévoit les statuts, il était donc nécessaire de convoquer l'assemblée délibérante du Parc afin de procéder à l'élection de la Présidence et des membres du Bureau.



Écrit par Linda Mansouri le 22 septembre 2021

« Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure »

Durant ce Comité syndical, en majeure partie consacré aux élections, Jacqueline Bouyac, présidente sortante a été la seule à s'être portée candidate à sa propre succession. Lors de son allocution de candidature elle a insisté particulièrement sur le fait que « ...durant ce premier mandat, les premières instances du Parc ont été installées. Nous avons finalisé ou poursuivi de belles opérations (le renforcement des écovigilants en période estivale, la réhabilitation du sommet Ventoux), nous en avons lancé de nouvelles et certaines sont sur le point de débiter (ex : atlas de la biodiversité communale, projet alimentaire territorial...). De beaux projets sont à donc venir. »

Et d'ajouter : « Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure, une autre dimension. Nous allons devoir mener de grandes actions ensemble. Il est important que le Parc puisse « avoir l'oreille » de nos partenaires financiers mais aussi de l'Etat et de l'Europe. Il est donc important que le Parc œuvre dans de bonnes conditions en lien étroit avec le Département et la Région. Je m'engage à tout faire pour que le Parc puisse agir de manière forte et volontariste auprès de nos communes et de nos intercommunalités, ainsi qu'aux côtés de tous nos partenaires qui attendent beaucoup du Parc. »

Ont été élus

Les élus qui siégeaient auparavant déjà au bureau ont, comme l'a rappelé la Présidente, « appris à travailler ensemble. Il s'agit donc de prolonger ce fonctionnement [...] » Ont donc été élu.e.s, au titre des intercommunalités : Jean Christophe Camp (CC Vaison Ventoux), Jérôme Bouletin (CoVe), Corinne Freychet (CCVS); au titre de représentants des communes du cœur de massif : Michel Jouve (Flassan), Eric Massot (Saint-Léger-du-Ventoux) et Jean-Pierre Ranchon (Sault). Et les représentants des communes : Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Serge Andrieu (Carpentras), Ghislain Roux (Malemort), Valérie Michelier (Caromb), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Alexandre Roux (Entrechaux).

Après avoir traité les autres points à l'ordre du jour, la Présidente a invité tous les élus présents à se retrouver le 3 octobre prochain dans la vallée du Toulourenc. Temps fort de la rentrée, l'inauguration officielle du Parc naturel régional du Mont-Ventoux se tiendra à Savoillans en présence du président de la Région, Renaud Muselier, ainsi que Dominique Santoni, présidente du Département, et du Préfet de Vaucluse.

L.M.